



coronavirus COVID-19



À DIFFUSER

Destinataires : La communauté CHUM

Date : 2 avril 2020

Objet : **Stationnement gratuit au Palais des congrès de Montréal**

Le Palais des congrès de Montréal souhaite nous appuyer dans cette situation de crise. C'est pourquoi il offre aux équipes du CHUM la possibilité de se stationner gratuitement (200 places), dans son **stationnement VIGER**. Pour accéder à ce stationnement, vous devrez passer par l'entrée du 1025, rue Chenneville.

À votre première arrivée au stationnement VIGER :

Vous devrez prendre un billet à la borne à l'entrée du stationnement pour y entrer.

À votre départ :

- Vous devrez remettre le billet au préposé à la sortie du stationnement en montrant votre carte d'employé CHUM.
- Le préposé vous demandera des renseignements sur votre véhicule (marque, couleur, numéro de plaque d'immatriculation, etc.) ainsi que vos coordonnées.
- Le préposé vous donnera l'information nécessaire concernant le stationnement et vous remettra votre laissez-passer.

* Prenez note que l'horaire du préposé au stationnement VIGER est du lundi au vendredi de 10 h à 18 h.

En raison de la situation actuelle, prenez note qu'il n'y aura **pas de préposé** présent **en dehors de ces heures**. Vous devrez donc obligatoirement vous présenter entre les heures mentionnées ci-dessus pour obtenir votre laissez-passer si vous souhaitez bénéficier de cette gratuité.

Merci de votre collaboration,

La Direction des services techniques